



Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010

Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée

La valeur ajoutée des entreprises marchandes s'élève à 6 milliards d'euros en 2010 à La Réunion. Le secteur du commerce dégage à lui seul un quart de la valeur ajoutée produite. Les secteurs porteurs sont proches de ceux de France, mais la part de l'industrie dans la valeur ajoutée est inférieure (hors agroalimentaire). *A contrario*, la construction pèse pour 12 % dans la valeur ajoutée totale, soit trois points de plus qu'en France. Les services ont les taux de valeur ajoutée les plus élevés car ils consomment peu de produits intermédiaires.

Les entreprises immobilières investissent le plus, devançant le secteur industriel qui est le premier contributeur en France. Les entreprises de location et location bail portent également de nombreux investissements dans le cadre de dispositifs de défiscalisation propres à l'outre-mer.

La valeur ajoutée créée à La Réunion se répartit en moyenne de la manière suivante : deux tiers financent les frais de personnel et un tiers l'excédent brut d'exploitation, qui correspond au taux de marge. Le taux de marge varie fortement selon l'intensité capitalistique des secteurs et s'échelonne entre 14 % dans les transports et entreposage et 65 % dans les activités immobilières.

En 2010, les entreprises réunionnaises du secteur principalement marchand hors agriculture, banques et assurances ont généré près de 6 milliards d'euros de valeur ajoutée [tableau 1].

Le secteur du commerce crée le plus de valeur ajoutée : 26 % de la valeur ajoutée totale contre 19 % en France [graphique 1]. Le commerce de détail (hors automobile) dégage à lui seul 13 % de la valeur ajoutée réunionnaise.

Si l'industrie est moins implantée qu'en France, elle reste le deuxième secteur créateur de richesses à La Réunion (16 % de la valeur ajoutée contre 25 % en France).

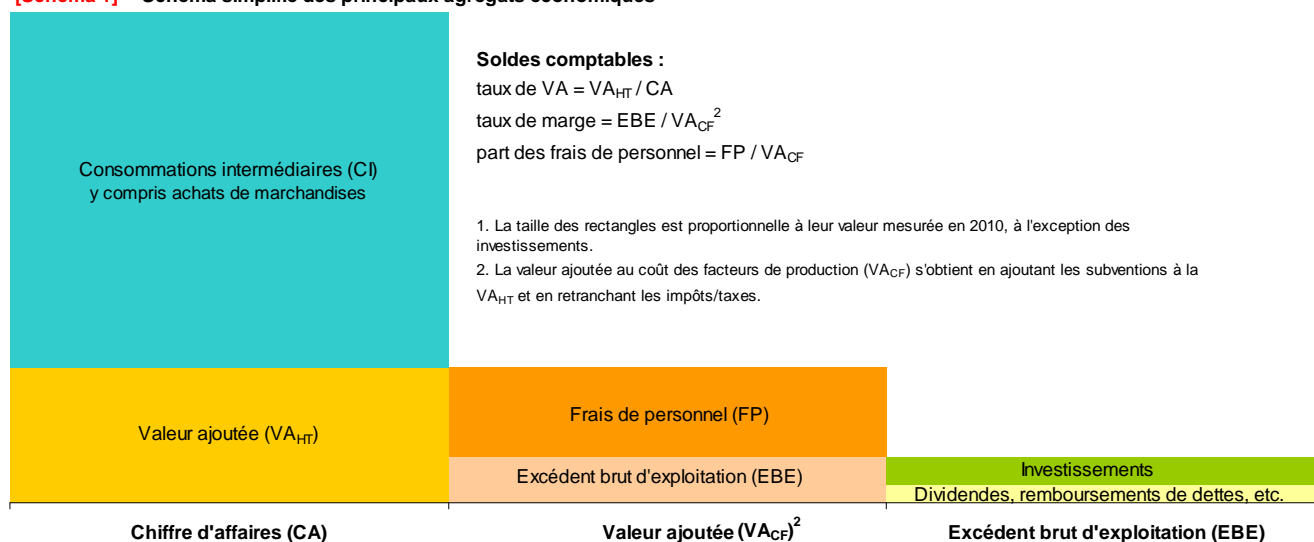
Elle est plus largement portée par l'agroalimentaire qui génère 7 % de la valeur ajoutée (4 % en France).

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien généraux

Une description partielle de l'économie réunionnaise

Le champ du dispositif Esane [encadré 2] couvre les entreprises principalement marchandes dont le siège est implanté à La Réunion, à l'exception du secteur financier et agricole. En 2010, la somme de la richesse créée décrite par Esane couvre environ 40 % du produit intérieur brut (PIB) réunionnais. S'y ajoutent les richesses produites par les secteurs agricoles et financiers et le secteur public.

[Schéma 1] Schéma simplifié des principaux agrégats économiques¹



Source : Insee, Esane 2010, indicateurs composites.

rent 15 % de la valeur ajoutée des entreprises réunionnaises. Les activités de services administratifs et de soutien (intérim, location, sécurité, etc.) y contribuent principalement avec 9 % de la valeur ajoutée.

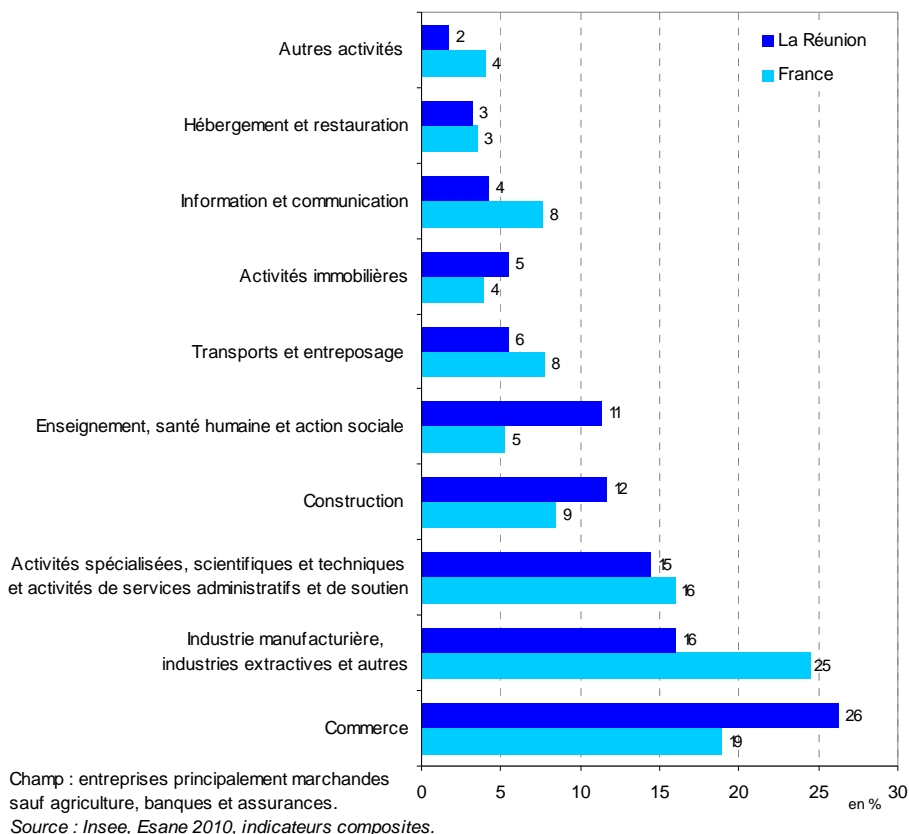
La construction pèse pour 12 % de la valeur ajoutée du secteur marchand à La Réunion, soit trois points de plus qu'en France. Ce secteur, majeur à La Réunion, a pu pâtir ces dernières années du ralentissement économique dans le secteur du logement privé combiné à la fin des grands travaux, tels que la Route des Tamarins.

Enfin, les activités pour la santé humaine dégagent 10 % de la valeur ajoutée régionale soit deux fois plus qu'en France (4 %).

Les services, activités à fort taux de valeur ajoutée

En moyenne, les consommations intermédiaires (dont les achats de marchandises), s'élèvent à 74 % du chiffre d'affaires des entreprises [\[graphique 2\]](#).

[Graphique 1] Répartition de la valeur ajoutée hors taxes créée par le secteur privé à La Réunion et en France en 2010



[Tableau 1] Principaux résultats des entreprises réunionnaises par secteurs d'activité en 2010

	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée		Excédent brut d'exploitation	Investissement corporel brut (hors apports)
		(VA _{HT})	%		
Ensemble	21 572 412	5 937 483	100,0	1 940 165	1 661 218
Industrie manufacturière, industries extractives et autres dont :	3 098 140	952 797	16,0	278 487	378 559
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 328 112	392 264	6,6	98 740	57 951
Construction	2 118 767	691 692	11,6	106 561	128 671
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration dont :	12 310 352	2 071 479	34,9	592 160	319 537
Commerce dont :	10 700 918	1 557 132	26,2	509 380	156 652
- Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1 504 655	319 672	5,4	127 446	18 617
- Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	4 063 654	449 924	7,6	196 413	56 574
- Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	5 132 608	787 536	13,3	185 520	81 460
Transports et entreposage	1 146 620	326 784	5,5	49 517	127 578
Hébergement et restauration	462 814	187 563	3,2	33 263	35 308
Information et communication	718 050	252 300	4,2	126 824	79 002
Activités immobilières	558 722	322 908	5,4	181 998	429 069
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien dont :	1 540 335	861 221	14,5	260 597	291 772
Activités de services administratifs et de soutien	853 927	519 620	8,8	202 686	268 669
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale dont :	988 954	678 635	11,4	361 319	21 383
Activités pour la santé humaine	873 387	618 639	10,4	346 357	15 214
Autres activités de services	239 091	106 452	1,8	32 219	13 225

Champ : entreprises principalement marchandes sauf agriculture, banques et assurances.
Source : Insee, Esane 2010, indicateurs composites.

La plupart des entreprises de services consomment relativement peu de produits intermédiaires et affichent ainsi des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 % [tableau 2]. Le taux de valeur ajoutée est le rapport de la valeur ajoutée hors taxes (VA_{HT}) au chiffre d'affaires. Au contraire, les consommations intermédiaires étant plus importantes dans l'industrie et dans la construction, la valeur ajoutée représente moins d'un tiers du chiffre d'affaires dans ces secteurs.

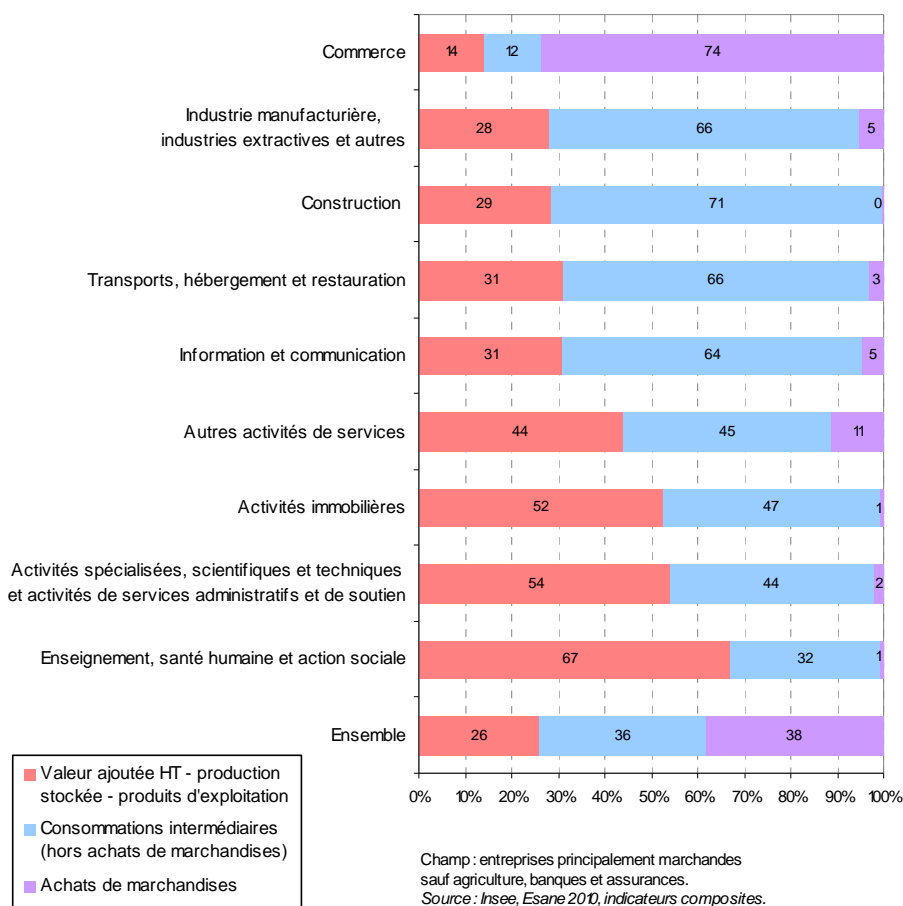
Dans le commerce, les achats de marchandises pèsent fortement sur le chiffre d'affaires (74 %). Le rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires y est donc plus faible qu'ailleurs (15 %).

Les activités immobilières investissent plus qu'en France

Les entreprises réunionnaises des secteurs principalement marchands ont investi 1,66 milliard d'euros en 2010.

De par la nature même de leur activité, les entreprises immobilières

[Graphique 2] Décomposition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité à La Réunion en 2010



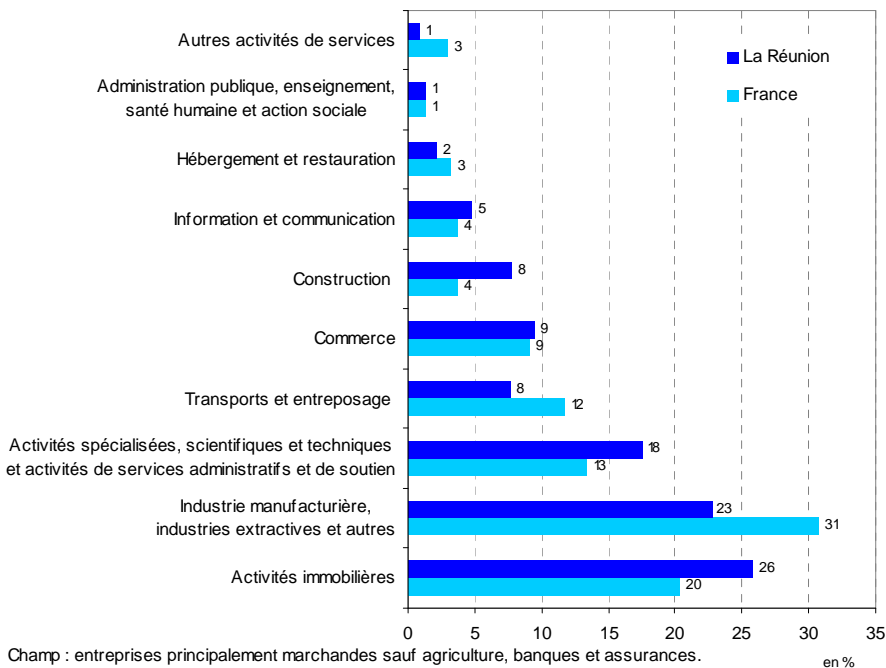
[Tableau 2] Principaux ratios d'analyse financière des entreprises réunionnaises par secteurs d'activité en 2010

	Taux de valeur ajoutée (VA _{HT} /CA)	Taux de marge (EBE/VA _{CF})	Part des frais de personnel (FP/VA _{CF})
Ensemble	27,5	34,4	65,6
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	30,8	34,1	65,9
dont :			
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	29,5	34,9	65,1
Construction	32,6	15,9	84,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,8	29,4	70,6
dont :			
Commerce dont :	14,6	34,5	66,5
- Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	21,2	41,6	58,4
- Commerce de gros, hors automobiles et des motocycles	11,1	45,8	54,2
- Commerce de détail, hors automobiles et des motocycles	15,3	25,1	74,9
Transports et entreposage	28,5	14,0	86,0
Hébergement et restauration	40,5	18,4	81,6
Information et communication	35,1	52,2	47,8
Activités immobilières	57,8	65,1	34,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	55,9	30,9	69,1
dont :			
Activités de services administratifs et de soutien	60,9	39,5	60,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	68,6	54,8	45,2
dont :			
Activités pour la santé humaine	70,8	57,8	42,2
Autres activités de services	44,5	29,3	70,7

Champ : entreprises principalement marchandes sauf agriculture, banques et assurances.

Source : Insee, Esane 2010, indicateurs composites.

[Graphique 3] Répartition de l'investissement corporel brut (hors apports) à La Réunion et en France en 2010



[Encadré 1] Comment interpréter le taux de marge ?

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation (EBE). L'excédent brut d'exploitation n'est pas un bénéfice net de l'entreprise. Le revenu des apporteurs de capitaux, le remboursement des dettes et l'investissement sont financés grâce à cet excédent. Dans le cas des entreprises individuelles, l'EBE permet également de rémunérer le travail de l'entrepreneur.

Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VA_{CF}). La comparaison des taux de marges entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main d'œuvre.

Dans le partage de la VA_{CF} , le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises - l'EBE -, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements.

De même, la comparaison des taux de marge réunionnais aux taux de marge français n'a pas de sens si les effets structurels ne sont pas pris en compte. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe en effet sur les taux de marges. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres.

Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à La Réunion qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Les taux de marge réunionnais seront comparés à ceux de la France dans une prochaine publication.

sont à l'origine d'une part importante de l'investissement brut corporel hors apports (achat d'immeubles). Elles pèsent pour 26 % dans l'investissement à La Réunion, contre 20 % en France [graphique 3]. Le secteur de la construction contribue également plus fortement à l'investissement à La Réunion (8 % contre 4 %).

C'est également le cas des activités spécialisées, scientifiques, techniques et activités de services administratifs et de soutien qui réalisent 18 % de l'investissement à La Réunion contre 13 % en France. Ce secteur comprend les entreprises de location et de location-bail, où figurent notamment des sociétés créées dans le cadre de défiscalisations pour porter des investissements destinés à d'autres secteurs.

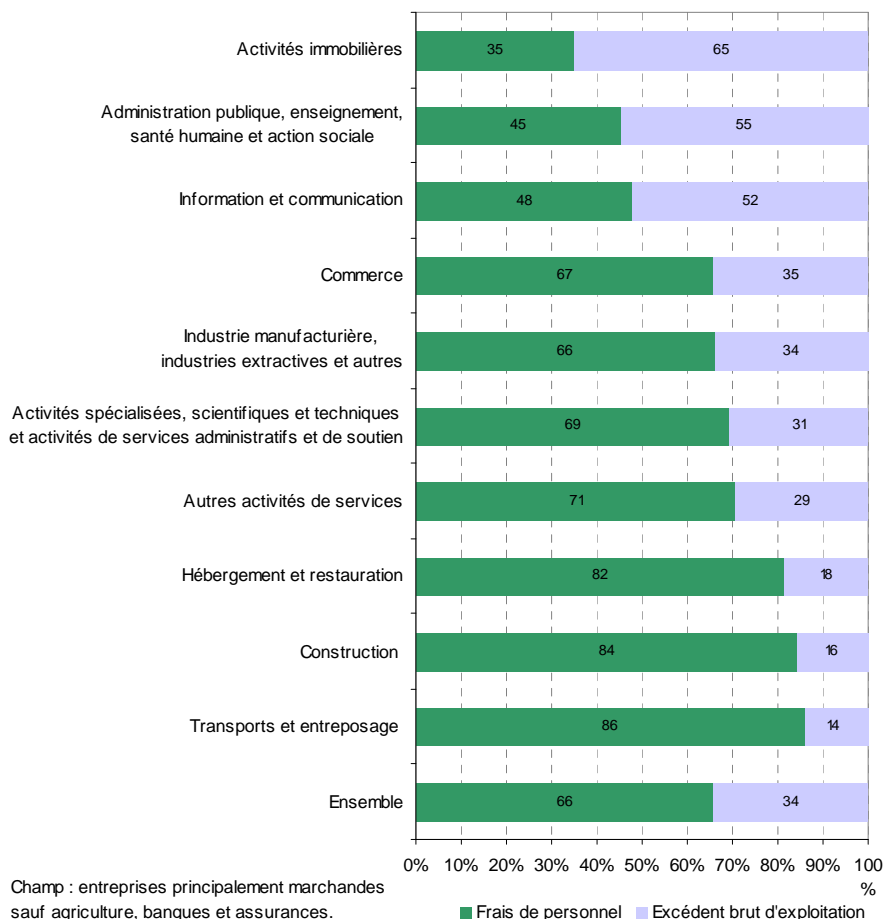
À l'opposé, l'industrie pèse moins dans l'investissement total réunionnais : 23 % contre 31 % en France. C'est également le cas du secteur regroupant le commerce, le transports-entreposage et l'hébergement-restauration qui représente 19 % des investissements à La Réunion et 24 % en France. L'écart provient des entreprises de transports et d'entreposage qui génèrent 12 % de l'investissement en France contre 8 % à La Réunion. La taille limitée du territoire explique le faible développement du secteur des transports. Le commerce seul concentre 9 % des investissements que ce soit en France ou à La Réunion.

À La Réunion comme en France, trois secteurs génèrent près des trois quarts de l'investissement, mais avec des répartitions différentes : les activités immobilières, l'industrie, et le secteur du commerce, transports-entreposage et hébergement-restauration.

Le taux de marge s'élève à 34 %

Le taux de marge des entreprises réunionnaises - soit le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée - s'élève à 34 % en moyenne en 2010. Il varie selon les secteurs en fonction de l'intensité en main-d'œuvre et de l'intensité capitalistique [encadré 1].

[Graphique 4] Répartition de la valeur ajoutée au coût des facteurs de production à La Réunion en 2010



Champ : entreprises principalement marchandes sauf agriculture, banques et assurances.
Source : Insee, Esane 2010, indicateurs composites.

Dans les activités immobilières, de l'enseignement, santé humaine et action sociale ou encore du secteur de l'information et de la communication, l'excédent brut d'exploitation représente plus de la moitié de la valeur ajoutée (au coût des facteurs de production).

Le taux de marge est ainsi particulièrement élevé pour les entreprises d'activités immobilières (65 %), à un niveau bien supérieur à la moyenne régionale (34 %). Les entreprises pour la santé humaine dégagent également un fort taux de marge (58 %). Le secteur de l'information et de la communication présente de fortes disparités. Dans l'édition par exemple, le taux de marge est faible (6 %) alors que pour les autres secteurs il est compris entre 24 % et 70 % [graphique 4].

À l'inverse, la construction et le secteur du commerce, hébergement-restauration et transports-entreposage affichent des taux de marge plus faibles (respectivement 16 % et 29 %).

Parmi les entreprises de commerce, le commerce de gros et le commerce automobile ont des taux de marge supérieurs (46 % et 42 %). Ceux des entreprises d'hébergement et de restauration ou de transports et d'entreposage sont bien plus faibles : respectivement 18 % et 14 %.

Les activités spécialisées, scientifiques, techniques ou de services administratifs et de soutien ont un taux de marge proche de la moyenne (31 %), qui cache de nombreuses disparités. Le taux de marge est faible, voire négatif, pour des services liés au secteur de la construction ou à la recherche et développement. À l'opposé, le taux de marge des entreprises de location bail approche les 90 %. Ces entreprises ont très peu de salariés ; la quasi-totalité de la valeur ajoutée constitue alors l'excédent brut d'exploitation.

L'industrie, à l'image de l'agro-alimentaire, présente également un taux de marge moyen (34 % et

[Encadré 2] Esane, une refonte de la statistique d'entreprises

Le dispositif Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) a été mis en place par l'Insee en 2008. Il permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, avec notamment pour objectif d'alléger la charge d'enquêtes pesant sur les entreprises interrogées.

Des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale ont accompagné le passage à Esane, ce qui ne permet pas la comparaison avec les années précédentes. Les données 2010 issues de cette source sont actuellement les seules disponibles à La Réunion

Esane utilise des données administratives exhaustives (liasses fiscales et déclarations annuelles de données sociales - DADS) et des données d'enquête sectorielle annuelle (ESA) sur un échantillon d'entreprises. Deux profils d'entreprises cohabitent : celles qui répondent à l'enquête ESA et celles pour lesquelles seules les données administratives sont disponibles.

Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'informations administratives et d'enquête. Des estimateurs composites sont utilisés : ils permettent de fournir des résultats à un niveau agrégé qui intègrent les changements d'activité des entreprises déclarés dans l'enquête ESA.

La complexité de ce dispositif statistique, conçu initialement pour une analyse nationale, nécessite des redressements spécifiques pour La Réunion et les autres DOM (hors Mayotte).

35 %). Enfin, les entreprises de production et de distribution d'électricité - qui incluent essentiellement les installations photovoltaïques et éoliennes - se distinguent par un taux de marge très important (95 %). Ces entreprises n'ont pas ou peu de salariés.

Peu de salariés dans les activités immobilières

Les taux de marge élevés des activités immobilières, de l'enseignement-santé humaine-action sociale, et du secteur de l'information et de la communication s'expliquent en partie par la faiblesse des effectifs salariés. Ces trois secteurs concentrent seulement 11 % des effectifs équivalent temps plein de La Réunion mais 20 % de la valeur ajoutée régionale.

En outre, le taux de marge dépend de la valeur ajoutée créée. En période de ralentissement économique, l'activité des entreprises diminue. L'emploi et donc les frais de personnel ne baissent pas immédiatement en réponse à la baisse d'activité. L'excédent brut d'exploitation, donc le taux de marge, s'en trouve diminué.

La construction a un des taux de marge parmi les plus faibles en 2010. Le taux de marge est bas

dans ce secteur, qui a été particulièrement touché par la crise à partir de 2009. Dans un contexte de ralentissement économique, les entreprises de ce secteur ont probablement maintenu des emplois au détriment de leur excédent brut d'exploitation. La part des frais de personnel dans la construction est ainsi supérieure à 80 % contre 66 % pour l'ensemble des secteurs à La Réunion.

Julie BOÉ

[Encadré 3] Pour bien comprendre les soldes comptables

La production vendue de biens et services et les ventes de marchandises représentent **le chiffre d'affaires (CA)**. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

Contrairement au chiffre d'affaires, **la valeur ajoutée hors taxes (VA_{HT})** correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises.

Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant les subventions et en retranchant les impôts et taxes de la valeur ajoutée.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs de production (VA_{CF})** peut se diviser en deux parties :

- les frais de personnel (FP) qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui est le revenu du facteur de production « capital ».

L'**excédent brut d'exploitation** n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Les **investissements corporels bruts (hors apports)** sont des immobilisations corporelles réalisées par une entreprise. Les terrains ne sont pas comptabilisés, ainsi que les amortissements. Ces investissements peuvent être financés par une partie de l'excédent brut d'exploitation mais aussi par des financements extérieurs à l'entreprise.

Voir [Schéma 1]

Bibliographie

Brion P., « [Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises](#) », *Courrier des statistiques* n°130, mai 2011.

Caupin V., Savoye B., « [Une entreprise dans un DOM, est-ce que cela change la donne ?](#) », *Focales* n°15, juin 2012.

De Seze N. (dir.), « [Les entreprises à La Réunion 2000-2008](#) », *Cerom*, avril 2011.